

Hubert de Novion

Sur l'invention de l'écriture¹

Je vais reprendre la question de la phylogenèse qui avait été évoquée lors de la première journée sur le trauma. Je la reprends telle qu'elle est formulée dans le *Moïse* :

Nous invitons à présent le lecteur à faire un pas de plus pour admettre que dans la vie de l'espèce humaine il s'est produit des processus analogues à ceux qui ont lieu dans la vie des individus. [...]

Nous croyons pouvoir deviner ces processus et voulons montrer que leurs conséquences, qui ressemblent à des symptômes, sont les phénomènes religieux².

Et, quelques pages plus loin : « [...] dans les masses aussi l'impression du passé se conserve dans des traces mnésiques inconscientes³. »

Dans la fixation de cet héritage archaïque, Freud accorde une grande importance au langage, à « l'universalité de la symbolique du langage », c'est-à-dire « la représentation symbolique d'un objet par un autre⁴. » Il accorde une grande importance au langage donc — mais pas à l'écriture.

Cependant, dans un autre passage du *Moïse*, s'agissant non pas de la fixation des traces mnésiques mais de leur retour, Freud suggère un lien entre l'émergence du monothéisme et l'invention de l'écriture *alphabétique* : « On a même pu supposer que les Israélites de ce temps primitif, donc les scribes de Moïse, n'ont pas été sans prendre part à l'invention du premier alphabet⁵. »

¹ Intervention à la seconde Réunion clinique sur le trauma le 13 décembre 2014 à l'IPT de Paris, suite au séminaire sur le trauma tenu à Paris d'octobre 2010 à mars 2014, animé par Helena d'Elia, Elisabeth Leypold, Annie Tardits. Les textes de la première réunion sont publiés dans le n° 98 des *Carnets* de l'EpSF.

² *L'Homme Moïse et la religion monothéiste*, Paris, Gallimard, 1986, p. 170.

³ *Ibidem*, p. 188.

⁴ *Ibidem*, p. 194.

⁵ *L'Homme Moïse...*, *op. cit.*, p. 114. Ce point est développé par Solal Rabinovitch dans *Écritures du meurtre. Freud et Moïse : écritures du père*, 3, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2004, p. 70, et note 1.

On est alors amené à se poser la question : l'invention de l'écriture — antérieure de quelque 1500 ans à celle des premiers alphabets — peut-elle avoir été un jalon dans la transmission de l'héritage archaïque ? Et peut-elle éclairer le lien que fait Freud entre alphabet et monothéisme ?

Revenir sur l'invention de l'écriture fait travailler sur des notions pour nous fondamentales : le signe, la lettre, le symbole, le trait unaire, la trace..., autant de notions qu'il me paraît également nécessaire d'éclaircir pour savoir ce qu'on peut reprendre du phylogénétique freudien.

Pour rester dans le fil de la démarche de Freud, je replacerai l'invention de l'écriture dans une séquence d'événements majeurs dans l'histoire, non pas de l'humanisation en général mais de notre culture, tous trois situés au Moyen-Orient : 1. La « révolution néolithique » (- 9000 avant notre ère). 2. L'invention de l'écriture (- 3300 env.), avec les écritures dites « idéographiques ». 3. Le monothéisme (- 1000, à deux cents ans près...).

Le retour du refoulé se poursuit-il ? Les guerres qui se déroulent dans cette région ont pris une telle tournure depuis quelques années que nous ne pouvons ni prendre la mesure de ce qui se passe, ni je crois en avancer un sens possible. Massacres, exodes, volonté d'exterminer des minorités, mais aussi — même si c'est beaucoup moins dramatique — effacement des traces : cela fait partie du même réel. Le plus extrême contemporain vient frapper des traces d'origine.

La révolution néolithique — le passage d'une économie de prélèvement (chasse, pêche, cueillette) à une économie de maîtrise de la nature : agriculture et élevage — est apparue au Proche-Orient, dans une aire entre le Sinaï et la région d'Alep, d'où elle a diffusé vers l'ensemble du Moyen-Orient et vers l'Europe.

Selon un préhistorien, Jacques Cauvin⁶, cette révolution du mode de production a été précédée par ce qu'il appelle une « révolution symbolique », à savoir l'apparition des dieux, et cela sous la forme d'une part d'une figure féminine de déesse-mère et d'autre part, côté mâle, d'une figure de taureau. Pour lui, c'est cette révolution symbolique qui a permis

⁶ J. Cauvin, *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture*, Paris, CNRS Éd., 2013.

la révolution néolithique. Toujours selon le même auteur, ce bouleversement culturel inaugure — c'est ce qui nous intéresse ici — un processus menant à la naissance de l'écriture.

L'écriture est apparue il y a 5000 ans en deux lieux, Sumer et l'Égypte. Ces écritures sont apparues quasiment en même temps, toutes deux se caractérisent par une combinaison d'« idéogrammes » et de signes phonétiques. Pourtant — et cela fait énigme — elles sont très différentes l'une de l'autre. Il n'est donc pas évident de mettre « invention de l'écriture » au singulier.

Concernant leur origine, beaucoup de spécialistes, actuellement, sont réticents à l'égard des explications de type fonctionnaliste, selon lesquelles l'écriture serait née du développement du commerce, des nécessités de l'administration, de l'apparition de l'État, etc. L'invention de l'écriture suppose des compétences, des procédés d'analyse qui excèdent largement ces usages concrets.

On explique souvent l'invention de l'écriture comme un passage de l'image à la lettre, ce passage constituant un progrès. Cela a diffusé dans les milieux analytiques, en particulier dans un parallèle avec l'apprentissage de l'écriture par l'enfant : l'enfant doit se détacher de l'image et, au prix d'une perte, passer à la lettre, de la même manière que les premières écritures, etc. Pourtant un dessin d'enfant n'a pas grand-chose à voir avec un hiéroglyphe.

Selon cette perspective, les premières écritures se développeraient par le principe du rébus. On aurait d'abord écrit par pictogrammes (le dessin d'un chat pour écrire « chat »), puis, ce procédé s'avérant limité pour écrire des mots abstraits ainsi que les verbes, on aurait utilisé l'image comme support d'un son (le dessin du chat pour écrire la première syllabe de « chapeau »). Le procédé du rébus se retrouve en effet largement utilisé en sumérien comme en égyptien. Mais cela ne veut pas dire que ce procédé soit le principe de base de ces écritures, ni qu'il soit ce qui rend compte de leur formation. Et cela n'éclaire en rien quant à la question de savoir ce qui fait qu'on a écrit avec des images, ces images-là et pas d'autres, ni quant à la question de savoir si ces images sont des pictogrammes.

Concernant le sumérien, on a longtemps pensé qu'il y avait eu deux étapes : d'abord la pictographie, « écriture de choses » indépendante de toute langue, puis, seconde étape, la découverte du phonétisme, « écriture de mots ». L'écriture se serait alors raccrochée à la langue, et le pictogramme aurait cédé la place à l'idéogramme⁷. L'écriture se serait constituée par phonétisation du pictogramme. On irait du pictogramme à la lettre comme on va du concret à l'abstrait (« lettre » pris au sens d'un signe qui, même s'il est figuratif, n'a de valeur que phonétique). C'est la thèse de l'origine pictographique de l'écriture. On trouve cela par exemple dans *L'Histoire de l'écriture*, de James Février, référence importante de Lacan à l'époque du séminaire *L'Identification*⁸.

L'humanité, encore dans l'enfance, pense par images comme chacun sait, et pour écrire elle commencerait donc par dessiner... Cela paraissait tellement évident, à Février, à Bottero par exemple, que l'on ne s'apercevait pas que cela revenait à considérer ceux qui ont inventé quelque chose d'aussi extraordinaire que l'écriture comme incapables de pensée abstraite, au fond que c'était plutôt des primitifs, tellement on était convaincu de la supériorité des écritures alphabétiques. Car ramener les écritures idéographiques au phonétisme supposait de prendre notre écriture — l'alphabet — comme référence, comme norme.

À partir du moment où cet ethnocentrisme a été refusé par les spécialistes, on ne pouvait plus analyser l'invention de l'écriture comme elle l'avait été jusque-là, c'est-à-dire à partir du progrès que constituerait l'alphabet. Une écriture n'est dès lors plus considérée comme une étape

⁷ Actuellement, on évite le mot « idéogramme », pour lui préférer celui de « logogramme » (un signe pour un mot, à la fois sens et son).

⁸ « Ce que nous voyons toujours, chaque fois qu'on peut faire intervenir cette étiquette d'idéogramme, c'est quelque chose qui se présente en effet très proche d'une image, mais qui devient idéogramme à mesure de ce qu'elle perd, de ce qu'elle efface de plus en plus de ce caractère d'image. Telle est la naissance de l'écriture cunéiforme [...] [...] ce sont en effet des traits, qui sortent de quelque chose qui dans son essence est figuratif, et c'est pour ça qu'on croit que c'est un idéogramme, mais c'est un figuratif effacé, poussons le mot qui nous vient forcément à l'esprit, *refoulé*, voire *rejeté* » (*L'identification*, séminaire inédit, séance du 20 décembre 1961; je mets en ital. ce qui me paraît le plus problématique). Mais la position de Lacan s'est beaucoup modifiée à partir du séminaire *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, avec la référence à l'écriture chinoise.

d'un progrès supposé, elle est considérée par rapport à l'état social du moment.

Sur l'écriture sumérienne, je m'appuierai sur un livre tout à fait remarquable de Jean-Jacques Glassner, *Écrire à Sumer. L'invention du cunéiforme*⁹. J.-J. Glassner critique les thèses en vogue, d'abord celle de l'origine pictographique :

Ces conceptions d'une « pré- » ou d'une « proto-écriture » s'inscrivent dans une vision téléologique qui remonte, encore et toujours, au XVIII^e siècle et qui fait de notre alphabet, institué comme la meilleure écriture de toutes, le point ultime d'un processus de perfectionnement et de progrès¹⁰.

L'hypothèse pictographique [...] est invoquée parce que l'on suppose, pour l'écriture, un point de départ à zéro, une conjecture dénuée de sens dans des sociétés qui font déjà usage, pour s'exprimer, bien avant l'introduction de l'écriture, de toutes sortes de symboles visuels. Elle ne résout donc rien quant à l'origine des signes graphiques. Elle est vaine, de surcroît, parce qu'incapable d'expliquer le passage à l'écriture phonétique. Enfin, on a tout lieu de douter, conceptuellement, de l'existence d'un mouvement général de la notation graphique allant du réalisme à l'abstraction, une conception que ne cesse de démentir toute l'histoire depuis l'art pariétal jusqu'à nos jours¹¹.

Seconde critique, celle portée contre la thèse, devenue quasiment une doxa, d'une origine comptable de l'écriture.

Au départ de l'écriture sumérienne, deux éléments de base : l'encoche et le rond. Le support où ça s'inscrit : des tablettes d'argile molles avant cuisson. L'instrument : la tige de roseau, ronde à une extrémité, en biseau à l'autre. Inscription de la pure différence : il est difficile, là, de ne pas penser au trait unaire.

Ce premier système est un système de comptage, mais il ne sépare pas le compte de la chose comptée¹². Cela ne permet pas une comptabilité, et c'est pourquoi il est difficile de soutenir que l'écriture serait née des

⁹ J.-J. Glassner, *Écrire à Sumer. L'invention du cunéiforme*, Paris, Seuil, 2000.

¹⁰ *Ibidem*, p. 79.

¹¹ *Ibidem*, p. 82 (reprenant la position d'A. Leroi-Gourhan).

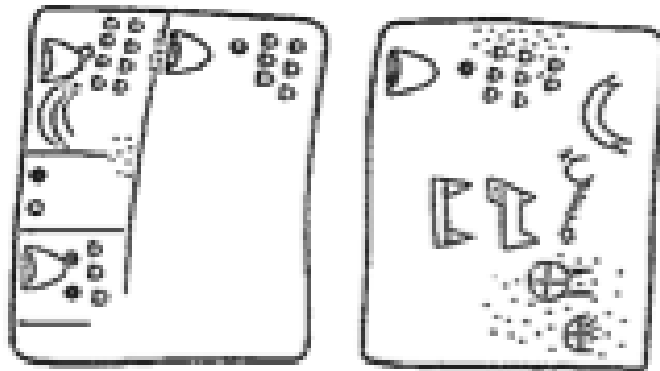
¹² Le signe pour « trois », par exemple, n'est pas le même selon qu'il se rapporte à la catégorie bovins ou à la catégorie céréales. C'est « trois-quelque chose », et non pas le nombre abstrait « trois », pas encore atteint.

nécessités comptables liées à l'administration et à la gestion de l'agriculture.

Apparaissent aussi des signes dessinant des objets concrets, ou bien des signes abstraits.

Un autre présupposé est à mettre en cause : quand un signe dessine un objet concret, c'est cet objet qui serait le signifié. Or les cas où l'idéogramme signifie de manière directe l'objet représenté ne sont pas les plus fréquents. Le rapport est le plus souvent métonymique ou métaphorique.

L'invention de l'écriture est le résultat de *combinaisons* — signes numériques, logogrammes figuratifs ou abstraits, ou signes à valeur purement phonétique — plus que d'une évolution par abstraction croissante. Elle est guidée par une analyse du réel fondée sur l'analogie.



Tablette d'Uruk/Warka

Cette tablette fait partie des plus anciens documents écrits connus (vers 3400-3200 avant notre ère).

La face de la tablette — divisée en deux colonnes, la première étant subdivisée en trois cases — présente des signes numériques : en haut à gauche, on lit « 78 » (60+10+8) suivi d'un signe inconnu. Au revers de la tablette, on retrouve en haut le nombre 78 suivi du même signe inconnu, et, en dessous, un signe désignant la chèvre, un autre la brebis, d'autres notant peut-être des noms propres (J.-J. Glassner, *op. cit.*, fig. 9, p. 126).

L'écriture égyptienne a l'intérêt de nous rapprocher davantage de la question du rapport de l'image et de la lettre.

Au tout début, le support de l'écriture n'est pas très différent qu'à Sumer : morceaux de calcaire, de bois, etc. Mais le mode d'inscription est autre: non pas l'encoche, non pas le trait, mais la ligne. L'hiéroglyphe n'est pas n'importe quelle image : c'est un contour, une silhouette. La ligne se bouclant sur elle-même fait apparaître une *Gestalt* — une bonne forme, ou plutôt une forme achevée.

Il n'y a pas de frontière entre l'art et l'écriture ; une statue est un hiéroglyphe en trois dimensions. Le système de l'écriture se perfectionne parallèlement au développement de l'architecture. Les premiers textes attestant d'une syntaxe complexe et pouvant noter toutes les modalités du discours sont contemporains du premier grand ensemble construit, sur le site de Saqqarah. Est-ce l'écriture qui soutient l'architecture, ou l'inverse ?

L'hiéroglyphe en tant qu'image est le résultat d'un travail d'analyse, de classification.

Dès le début, apparaissent les trois éléments de base de cette écriture : idéogrammes, signes phonétiques, et déterminatifs¹³. Les déterminatifs, écrits à la fin du mot, ne se lisent pas. Mais loin de servir seulement, comme on le pensait, à préciser le champ sémantique d'un mot, les déterminatifs constituent un système très rigoureux de classification, ayant par lui-même une signifiante : ils inscrivent la perception du monde qu'avaient les inventeurs de l'écriture à la fin du IV^e millénaire. En cela ils constituent une forme de mémoire, un certain savoir.

Comment s'est constituée cette écriture ? Ce n'est pas à partir de l'image comme représentation (d'objet ou d'idée) mais à partir de l'image comme symbole. C'est une image-symbole qui va se phonétiser, et non pas une image-représentation.

Les premiers signes semblent avoir rapport au pouvoir royal. Ils peuvent se combiner, s'associer, se substituer les uns aux autres : l'image, avant d'être le support d'un son, semble pouvoir fonctionner comme métaphore. C'est l'emploi métaphorique de l'image qui ouvrirait la voie à

¹³ Cf. Pascal Vernus, « Naissance des hiéroglyphes et affirmation iconique du pouvoir : l'emblème du palais dans la genèse de l'écriture », in *Les premières cités et la naissance de l'écriture*, sous la présidence de P. Vernus, Arles, Actes Sud, coll. Alphabets, 2011.

la phonétisation, dont le rébus est le principal procédé. Comme dans le sumérien, le mécanisme de base c'est la métaphore-métonymie¹⁴. Du fait de son lien originel au pouvoir politico-religieux, le signe hiéroglyphique, indépendamment de sa valeur phonétique, de son sens dans la phrase, conserve sa puissance d'image.



Étiquette en ivoire du roi Den (1^{re} dynastie, vers 3000 av. n. ère).
(Londres, British Museum)

Le roi est représenté selon trois modes : sous forme humaine, conformément aux canons du dessin égyptien, frappant l'ennemi ; sous forme de faucon surmontant un rectangle figurant le palais royal ; et, dans ce rectangle, par l'inscription de son nom avec deux signes ayant la valeur phonétique *d* et *n* (P. Vernus, *Les premières cités...*, *op. cit.*, pl. I).

Ce sont les Égyptiens qui ont inventé l'alphabet, ce que ne pouvaient faire les Sumériens dont la langue est de structure syllabique. La langue égyptienne est de type sémitique : l'écriture ne note que les consonnes. Les premiers, et très tôt, ils ont isolé et inscrit comme lettre la

¹⁴ Cf. la question, soulevée déjà par Jones, du rapport du symbole et de la métaphore. Cette question est encore très débattue par les linguistes.

consonne, selon le principe de l'acrophonie (on retient d'un mot la première lettre).

Dès les débuts, ils auraient pu tout écrire avec cet alphabet de 22 consonnes. Pourquoi en sont-ils restés là ? s'est-on souvent demandé. Mais, en posant une telle question, on supposait qu'il ne *fallait* pas en rester là, qu'ils devaient évoluer vers une écriture purement phonétique puisqu'ils en avaient la capacité. La réponse est pourtant simple. C'est qu'alors, s'ils étaient passés à l'alphabet, l'écriture, créée par les dieux, jeu des images entre elles, aurait perdu pour eux son pouvoir de signifiante.

Les hiéroglyphes — au-delà de leur fonction, de leur valeur grammaticale — renvoient les uns aux autres en tant qu'images, dans des rapports métaphoro-métonymiques venant doubler en quelque sorte les rapports métaphoro-métonymiques de l'énoncé qu'ils inscrivent. C'est un monde qui s'ouvre, un jeu infini d'images offert à l'interprétation du lettré. « Écriture » se dit *medou-netjer*, « paroles divines », elle est chose des dieux.

Mais ce réseau d'images constituait quelque chose qui enserrait la pensée, quelque chose dont on peut comprendre qu'il y avait à se libérer. Il y avait à se libérer de ce pouvoir des images, comme de ces scènes, indéfiniment répétées sur les parois des temples, de rois faisant offrande au dieu ou frappant l'ennemi.

Quand le Dieu Un se rappelle à son peuple, il dit : « C'est moi qui t'ai fait sortir d'Égypte, du pays de l'esclavage ». Suit l'interdiction de faire aucune idole, « ni rien qui ait la forme de ce qui se trouve au ciel là-haut, sur terre ici-bas ou dans les eaux sous la terre¹⁵ » — interdit de l'image que Freud souligne.

Mais on est toujours redevable de son origine même quand on la rejette. Il y a eu une tentative de créer un alphabet consonantique à partir du cunéiforme (l'alphabet ougaritique) : cela a échoué. C'est d'une écriture d'images qu'est né l'alphabet, et non pas du cunéiforme pourtant plus abstrait. Car les spécialistes s'en tiennent actuellement, concernant l'alphabet sémitique, à l'hypothèse de l'origine égyptienne, par l'intermédiaire de ce qu'on appelle le « protosinaïtique ».

¹⁵ Exode 20, 2-4.

Il s'agit d'une écriture découverte au Sinaï, sur un site de mines de turquoise (et plus récemment, dans des carrières près de Louxor). Ces inscriptions, peu nombreuses, datant du Moyen Empire (env. 1800 avant notre ère), présentent des hiéroglyphes maladroitement gravés. Elles ont pu être déchiffrées dans les années 1910 comme une écriture alphabétique notant une langue sémitique, la langue de ceux qui occupaient ces sites. On en sait maintenant davantage sur ceux-ci. Les ouvriers étaient encadrés par un personnel d'origine sémite égyptianisé, venant de la région de Byblos, au Liban. La controverse récente porte sur la question de savoir si cette écriture protosinaïtique a été élaborée par le personnel d'encadrement, bilingue et cultivé, ou par les ouvriers, illettrés ou presque. La maladresse des signes et différents arguments linguistiques iraient dans le sens de cette seconde possibilité¹⁶. Ne sachant pas ou mal lire l'écriture hiéroglyphique, ils l'auraient utilisée, détournée pour en créer une nouvelle : ils auraient « lu » et nommé dans leur langue le dessin que présentait le signe hiéroglyphique, puis, selon le principe de l'acrophonie, auraient retenu la première consonne de ce mot comme valeur du signe. Par exemple, le hiéroglyphe de la maison, *pr* en égyptien, est lu *bet* (= « maison » en cananéen), d'où la valeur *b* attribuée à ce signe (lequel, dans son dessin, se déformera progressivement).

Il s'agit là d'une *réécriture* — d'un exode d'écriture.

« L'invention de l'écriture, comme l'invention du monothéisme, nécessite un détachement du sol natal, un exil du pays d'origine¹⁷[...] » Mais ce n'est pas seulement l'exil, ce sont aussi des conditions de travail très dures, qui ont mené à cette invention, c'est la nécessité de se libérer d'un système écrasant, sur le plan réel comme sur le plan symbolique. Car ceux qui travaillaient sur ce site provenaient de tribus bédouines ou de populations cananéennes, emmenées là au milieu d'un désert rocailleux¹⁸.

¹⁶ Cf. O. Goldwasser, « How the Alphabet was Born from Hieroglyphs », *Biblical Archeology Review*, 36, n° 2, mars-avr. 2010, pp. 40-53.

¹⁷ S. Rabinovitch, *Écritures du meurtre*, *op. cit.*, p. 77 (il s'agit dans cette citation de l'écriture alphabétique).

¹⁸ Cf. Deutéronome, 4, 20 : « ... vous, le Seigneur vous a pris et il vous a fait sortir d'Égypte, cette fournaise à fondre le fer... »

An Evolving Alphabet

Hieroglyphic	Proto-Sinaitic	Phoenician & Paleo-Hebrew	Early Greek	Greek	Latin	Modern Hebrew

Évolution des signes alphabétiques à partir du proto-sinaitique (O. Goldwasser, art. cité).

Pourquoi l'écriture a-t-elle été inventée ?

L'écriture rend visible ce qui est par nature invisible, les mots. Pouvoir inscrire les mots, les noms, les rendre visibles. Cela a dû en effet constituer un très grand bouleversement, quelque chose de considérable dont nous ne pouvons pas nous rendre compte.

Les premiers documents écrits sont très modestes. La grande révolution de l'écriture s'est faite petit à petit. Ce qui a été écrit d'abord, ce ne sont pas des discours, ce sont des mots. Inscrire la langue en tant que nommante, et non pas comme communication.

Les signes sont très maladroitement inscrits, gravés sans ordre apparent, mais ils inscrivent un mot¹⁹. L'écriture ne vise pas d'emblée à noter la totalité des mots de la langue.

Y a-t-il quelque chose de commun entre les trois moments que sont le néolithique, les débuts de l'écriture et le monothéisme? Il s'agit chaque fois d'une révolution symbolique.

Peut-on replacer l'invention de l'écriture dans l'histoire de l'humanisation telle que Freud la reconstitue? Trop d'incertitudes subsistent quant à l'état des sociétés à ce moment-là. On souligne la concomitance entre l'apparition de l'écriture et celle des classes dominantes et de l'appareil d'État. Rappelons ce que disait C. Lévi-Strauss: « [...] l'écriture elle-même ne nous paraît associée, de façon permanente, dans ses origines, qu'à des sociétés qui sont fondées sur l'exploitation de l'homme par l'homme²⁰. » Mais il y eut d'autres changements, indices de bouleversements qui ne se ramènent pas à des rapports de domination : en Égypte par exemple, la fin des sacrifices humains au moment de la mort du roi, des modifications dans les modes d'inhumation...

L'invention de l'écriture peut-elle avoir eu quelque rapport au trauma? Concernant l'écriture alphabétique, les conditions de sa formation — exil et violence — iraient semble-t-il dans ce sens.

¹⁹ Parmi les premiers documents mésopotamiens on trouve des listes de mots. Cf. Jack Goody, « Que contient une liste ? », in *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Éd. de Minuit, 1979.

²⁰ C. Lévi-Strauss, in G. Charbonnier, *Entretiens avec C. Lévi-Strauss. Primitifs et civilisés*, Paris, 1961, p. 33.